

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :	Aménagement de l'accueil de la piscine municipale / Entreprise AZERGO / Attribution (1.1)
Service :	Prévention (MM - ST)

Monsieur le Maire de la commune de Gex,

VU l'article L.2122.22 alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2026_050_DEL en date du 20 mars 2026 par laquelle le Conseil Municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au Budget,

VU le Code de la commande publique,

VU le budget 2026,

CONSIDÉRANT la nécessité de lancer une consultation pour l'aménagement de l'accueil de la piscine municipale,

CONSIDÉRANT qu'un avis d'appel public à la concurrence a été diffusé à 3 entreprises par courriel ; que 2 offres sont parvenues dans les délais et analysées par le service prévention, qui propose de retenir l'offre de l'entreprise AZERGO, économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 15 672.53 € HT, soit 18 807.04 € TTC,

DÉCIDE

- ✚ **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise AZERGO, économiquement la plus avantageuse, pour un montant total de 15 672.53 € HT, soit 18 807.04 € TTC, concernant l'aménagement de l'accueil de la piscine,
- ✚ **DE SIGNER** le dit devis ainsi que toutes les pièces annexes.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 05 juin 2026.

Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 08 juin 2026, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 08 juin 2026.